

Département
Du Lot

Commune de
ST VINCENT RIVE D'OLT

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

4 - PARTIE REGLEMENTAIRE 4.3 - EMBLEMES RESERVES

ELABORATION :

Arrêtée le :
21 mai 2012

Approuvée le :

Exécutoire le :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

ELABORATION prescrite le 27 avril 2009

Atelier Sol et Cite
Gérard FRESQUET-Brigitte FRAUCIEL
Urbanistes OPQU- Architectes dplg
23 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE
Faubourg de Narcès - 46800 MONTCUQ
Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78
E-Mail : contact@soletcite.com

4.3

COMMUNE DE ST VINCENT RIVE D'OLT - 46
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVÉS

PLAN LOCAL D'URBANISME ELABORATION

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE (à titre indicatif)	REFERENCES CADASTRALES
1	Aménagement d'un cheminement piéton en bordure de la RD 88 au lieu-dit « la Rivière»	commune	1 150 m ²	Section AB : 45, 46, 47, 48, 224, 223, 230, 225, 226, 55, 150, 151241, 245, 191, 194, 196
2	Aménagement d'un cheminement piéton en bordure de la RD 8 au lieu-dit « le Cayrou »	commune	310 m ²	Section AD : 289, 291, 293, 295
3	Aménagement d'aires de stationnement pour le terrain de sports au lieu-dit « Prat Grand »	commune	340 m ²	Section AY : 78, 85
4	Mise en sécurité de la RD 230 au lieu-dit « Caufour »	département	4 930 m ²	Section AH : 265, 264, 263, 262, 257, 256, 255, 254, 253, 252, 251, 246, 244, 245, 150, 149, 148, 147, 146, 145, 144, 143, 141, 142, 138, 137, 136, 134, 133
5	Aménagement des accotements de la RD 12 au lieu-dit « Jouano »	commune	152 m ²	Section AL : 311
6	Mise en sécurité du chemin rural de St Vincent aux Ons au lieu-dit «Labouysse-Haute »	commune	990 m ²	Section AV : 162, 180, 176, 177, 175
7	Mise en sécurité de l'intersection entre le chemin rural de St Vincent aux Ons, le chemin rural d'Albas à Cahors et du chemin rural de Labouysse	commune	70 m ²	Section AT : 304 Section AV : 175
8	Aménagement des accotements de la RD 230 et mise en place d'un dispositif de lutte contre l'incendie au lieu-dit «Le Clau »	Commune et département	200 m ²	Section AM : 90
9	Mise en sécurité du chemin rural de St Vincent aux Ons au lieu-dit «Les Bordes »	commune	2 676 m ²	Section AM : 359, 358, 10, 11, 434, 435, 54, Section AN : 24, 22, 27, 177, 179, 187, 425

10	Mise en sécurité de l'intersection entre le chemin rural de St Vincent aux Ons et la RD 12 au lieu-dit « La Serre »	commune	320 m ²	Section AN : 232 Section AM : 359, 425 Section AL : 289, 290
11	Mise en sécurité de l'intersection de la Route de St Pantaléon à Mareuil et de la VC n°3 au lieu-dit « Lamothe »	département	550 m ²	Section AL : 253, 60
12	Construction d'un équipement socio-culturel et de loisirs et aménagement des espaces publics y afférents au lieu-dit « Cournou »	commune	4 280 m ²	Section AM : 368
13	Aménagement d'une aire de stationnement à proximité du site de « la Pierre Levée »	commune	110 m ²	Section AX : 51
14	Mise en sécurité de l'intersection entre la VC n°2 et la RD 230 au lieu-dit « Labouysse »	commune	115 m ²	Section AE : 238